



Plan de repérage : niveau R+1

Modifications :
Le 07/03/2016 : Bâtiment surélevé d'un mètre. Nouveau niveau zéro = 212.90 NGF

Légende

<ul style="list-style-type: none"> MI-01 Nomenclature des menuiseries CA Serrure à ouverture à clef avec Contrôle d'Accès CAD Serrure à ouverture à clef avec Contrôle d'Accès à Distance PL-08 Nomenclature sanitaires (plombers) Estimé 	<ul style="list-style-type: none"> Mur BA Cloison de distribution 98/48 avec isolant 57dB Cloison de distribution 98/48 avec isolant 47dB Cloison de distribution 98/48 avec plaques de plâtre hydrofuge (EP +1)
--	--

Maître d'ouvrage :
VILLE DE PUSIGNAN
Place Schermata, SP
69891 PUSIGNAN CEDEX
04 72 93 10 97

Projet :
COMPLEXE SPORTIF
69330 PUSIGNAN

Adresse du site :
69330 PUSIGNAN

Architecte mandataire :
OLIVIER BONZON ARCHITECTES
42 Chemin de Thabor
26000 VALENCE
04 75 43 78 15
contact@olivierbonzon-architectes.com

Architecte associé :
ARCHPEL
20 rue charnel
38000 GRENOBLE
04 76 21 41 49
contact@agencearchipel.fr

BE Structure, Fluides, Économie & HQE :
BETREC I.C.
Immeuble le Royalparc
26958 VALENCE
04 75 81 73 67
patrick.renaud@betrec.com
cyrylle.cosotti@betrec.com

BE VHD :
SERIA
80 route des Gorges du Sierroz BP 90836
73100 GREYSY SUR AIX
04 79 34 56 78
contact@be-seria.fr

Paysagiste :
EQUINOXE
81 Rue de Bordeaux
69670 VAUGNERAY
04 78 16 88 26
patrick.renaud@equinoxe-paysages.com

Bureau de Contrôle :
BTP CONSULTANTS
ZAC du Bois des Côtes
30095 LIMONEST
04 37 49 64 80
fabien.chuchat@btp-consultants.fr

BE Acoustique :
ECHOLOGOS
24 Boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE
04 76 89 36 63
grenoble@echologos.fr

CSPS :
VERITAS
16 chemin du Jubin
69370 DARDOLLY
06 08 87 70 28
yves.nicol@fr.bureauveritas.com

Format original : A0
Echelle : 1:50, 1:500
Date d'édition : 18 MARS 2016

Titre du dessin : PLAN NIVEAU R+1

DCE	03	A
phase	n° dessin	indice

NOTE IMPORTANTE : L'entrepreneur est tenu de vérifier les dimensions avant exécution. Toutes erreurs, omissions, contradictions ou manques de concordance doivent être signalés à l'architecte avant exécution. En cas de conflit entre les dimensions indiquées, les dimensions figurant sur les dessins à grande échelle prévaudront sur ceux à une échelle inférieure.